



**LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS  
DE 25 000\$ / 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018**

En vertu de l'article 961.4 du Code municipal, la Municipalité doit publier sur son site internet, au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet du contrat</b>
Construction B.M.L.	73 885\$	Pavage et rapiéçage à la finisseuse
Entreprises Nelson Bélisle	44 948\$	Gravier dans les rangs et autres travaux
Fonds d'investissement	27 000\$	Contribution 2018 et achat de maison
Groupe Ultima	35 767\$	Assurances municipales
Hydro-Québec	68 103\$	Électricité
M.R.C. de Bellechasse	75 290\$	Site enfouissement 2018
MAC Construction	33 323\$	Réfection / Salle Gatien-Lapointe
Œuvre des loisirs Sainte-Justine	100 653\$	Contribution 2018, Dek Hockey et compresseur système réfrigération

Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier